



## Informations médicales et administratives Test respiratoire au glucose

Madame, Monsieur,

Vous avez pris un rendez-vous de **test respiratoire au glucose** prescrit par votre médecin à votre enfant.

### Explorations digestives

Fibroscopies hautes et basses

pH-métries

Manométries

Tests respiratoires à l'hydrogène

### Consultations de Gastro-Entérologie et Proctologie de l'Enfant Allergie alimentaire et Nutrition

*Dr P-Y Vannerom*

*Dr P-H Benhamou*

*Dr M-P Cordier-Collet*

1) Afin de réaliser l'examen dans les meilleures conditions, votre enfant doit être à jeun avant l'examen :

- 3h de jeûn si votre enfant à moins de 3 mois
- 4h de jeûn si votre enfant à de 3 à 6 mois
- 5h de jeûn si votre enfant à plus de 6 mois

2) Idéalement et pour la bonne interprétation du test, l'enfant ne doit pas être sous antibiotique depuis au moins 3 semaines sauf exceptions.

3) Vous voudrez bien, le jour de l'examen, vous présenter au cabinet médical situé 104 avenue Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt (métro Marcel Sembat : ligne 9 - Bus 123,126,175) avec un biberon vide qui servira à la prise de l'eau glucosée et le repas de l'enfant que vous comptez lui donner après le test (lait ou autre...).

4) Le test est destiné à faire le diagnostic de pullulation microbienne intestinale en cas de pleurs inexplicables, douleurs abdominales à type de coliques et/ou flatulences importantes.

5) Le test consiste à doser l'hydrogène (H<sub>2</sub>) dans l'air expiré recueilli au moyen d'un petit masque posé sur le nez et la bouche de l'enfant après prise d'un biberon d'eau glucosée. Cinq dosages sont réalisés à 15 minutes d'intervalle.

6) Le médecin qui réalisera l'examen est conventionné honoraires libres (secteur 2). Il vous recevra au décours du test pour vous donner le résultat et un traitement si le test s'avère positif. Le compte-rendu sera adressé au médecin traitant de l'enfant.

7) L'acte est coté **KGQP001**. Merci de bien vouloir vous munir de la carte vitale où figure le nom de l'enfant. A défaut une feuille de soins vous sera remise à envoyer à votre centre de Sécurité Sociale pour le remboursement.

Nous sommes bien entendu à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements utiles concernant l'examen et son déroulement et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Dr Pierre-Yves Vannerom**  
**Dr Pierre-Henri Benhamou**